

## POUVOIRS DE REPRESENTATION

Suite aux pouvoirs donnés au président du Conseil d'Administration et au CEO par la résolution du Conseil d'Administration du 21 avril 2016, de modifier conjointement la liste de pouvoirs de représentation, celle-ci s'établit à compter de cette date comme suit :

- A. A l'exception des achats de biens et services tels que définis dans la Sourcing Commitment Authorization et qui sont sous la compétence du département achat repris ci-dessous et des contrats clients et des contrats standards comme définis dans le Customer and Standard Policy qui peuvent être signés par les personnes listées sous le point D, le Conseil d'Administration de la Société décide d'octroyer aux personnes désignées ci-après un mandat spécial afin de pouvoir valablement représenter, deux à deux dont la signature du CFO, la Société dans ses engagements relatifs à la gestion journalière pour les secteurs de responsabilité propre à chacune des personnes. Ce mandat est limité à des contrats et des engagements ne dépassant pas une valeur de 150.000 euros par engagement sur base annuelle.

Gabriel Flichy ( Chief Technology Officer )  
Ludovic Pech ( Chief Financial Officer )  
Paul-Marie Dessart ( Secretary General )  
Stéphane Beauvuin ( Chief Officer BU Business to Business )  
Isabel Carrion ( Chief People Officer )  
Cristina Zanchi ( Chief Consumer Officer )  
Erick Cuvelier ( Chief Rebranding Officer )  
Alain Obyn ( Chief Customer Service Officer )  
Jérémy Dutray ( Chief Operating Officer )

Au cas où les contrats et/ou engagements (à l'exception des achats tels que définis dans la Sourcing Commitment Authorization et les contrats standards) excèdent la dite valeur de 150.000 euros jusqu'à un montant de 1 million d'euros par engagement sur base annuelle, les personnes énumérées ci-dessus peuvent valablement représenter la Société en signant conjointement avec un administrateur.

Au-delà d'un million d'euros par engagement sur base annuelle, la signature de deux administrateurs est exigée.

- B. En outre et sous réserve des compétences exclusives du département achats, le Conseil d'Administration décide d'octroyer aux personnes énumérées sous les points 1 à 5 un mandat spécial afin de pouvoir valablement représenter, deux à deux dont la signature du contrôleur de gestion correspondant, la Société dans ses engagements relatifs à la gestion journalière pour les secteurs de responsabilité propre à chacune de ces personnes. Ce mandat est limité à des contrats et engagements ne dépassant pas une valeur de 50.000 euros par engagement sur base annuelle.



1. Secretary General :

- Nathalie Job

Contrôleur de gestion : Anna Moroz

2. Ressources Humaines

- Michaela Vlekken
- Veronique Deblaton

Contrôleur de gestion : France Emplit

3. Finances :

- Anne-Catherine Scufflaire
- Benoit Messiaen

Contrôleur de gestion : Jochen Vanhoenacker

4. Commercial department :

- Rigo Gielen
- Diana Van Schijndel

Contrôleur de gestion : Michael Veulemans

5. Marketing :

- Geert Willems
- Laurence Derecque

Contrôleur de gestion : Marianne Briquemont

C. Pour les compétences et pouvoirs du département Achats, ceux-ci sont repris dans la Sourcing Commitment Authorization.

Les personnes reprises sont les suivantes :

- Director Purchasing : Stephane Janssens
- Acheteurs:
  - Elhame Basha
  - Wouter Coenjaerts
  - Jean-Marie Cognasse
  - Nathalie Deman
  - An Eysermans
  - Henri Le Nail
  - Vincent Pattyn
  - Leon Pluymaekers
  - Guillaume Quentin
  - Elisabeth Sittler
  - Olivier Stoupel
  - Yuri Willems
  - Guillaume Leblond



Claire Hubinon  
Michael Morleghem

- Procurement expert : Nadine Leenen

D. Les pouvoirs de signature des contrats clients et des contrats standards seront repris dans le Customer and Standard Contract Policy. Les personnes reprises ci-dessous peuvent signer ces contrats conjointement avec le contrôleur financier de leur département pour les secteurs de responsabilité propre à chacune de ces personnes et conformément aux termes du Customer and Standard Contract Policy.

Les contrats standards de confidentialité peuvent être signés par chacune des personnes listées dans les rubriques A, B et D pour les secteurs de responsabilité propre à chacune de ces personnes.

1. Commercial department :

- Rigo Gielen
- Frank de Weser
- Christian Charlent

Pour les contrats clients :

- Michael Henry
- Gert Pauwels

2. Marketing :

- Geert Willems
- Laurence Derecque

3. Roaming & Interconnect

- François Verzele
- Sophie Benoit
- Veronique Marechal

Annexes aux contrats roaming & Interconnect :

- Sophie Benoit
- Agathe Jonquet

E. Les opérations bancaires ne peuvent être signées que par les personnes dont le spécimen de signature sera déposé auprès des organismes bancaires, signant conjointement deux à deux, dans les limites et selon les instructions qui seront, au cas par cas, communiquées audits organismes bancaires, sous les signatures de Monsieur Jan Steyaert – Président du Conseil d'Administration, Monsieur Jean-Marc Harion – Administrateur Délégué à la gestion




journalière et Monsieur Ludovic Pech – Directeur Financier, agissant conjointement deux à deux ou l'un d'eux avec un administrateur.

Le Conseil décide à l'unanimité de conférer à Monsieur Johan Van den Cruyce, le pouvoir d'acter la conversion des titres et de signer les certificats de dépôt des titres au porteur, les certificats d'inscription au nom de la Société ainsi que les certificats CIK.

Les pouvoirs octroyés ci-dessus annulent et remplacent tous les pouvoirs octroyés antérieurement par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration habilite deux administrateurs, Jan Steyaert ( président ) et Jean-Marc Harion(CEO) afin d'adapter les points A,B et C ci-avant.

Fait à Bruxelles, le 21 avril 2016



Jan Steyaert

Président Conseil d'Administration



Jean-Marc Harion

Administrateur Délégué